

## Demande d'ordre de mission

Ce formulaire est à remplir **par le missionnaire** et à transmettre au gestionnaire de l'unité/service pour établissement de l'ordre de mission.

## Unité/service en charge de la mission ▶

Si l'unité qui prend en charge la mission est différente de l'unité d'affectation, cette demande devra être visée au préalable par le directeur de l'unité d'affectation, avant transmission au gestionnaire de l'unité en charge de la mission.

L'AGENT EN	MISSION				
Civilité ►	Nom d'usage ▶		Prénom ▶		
A compléter en cas de 1 <sup>ère</sup> demande ou changement de situation :					
Date de naissance ▶ ▶					
Nationalité ► (Si double nationalité	, préciser)				
Lieu de naissance ▶					
Adresse domicile ►					
Portable personn Mel personnel▶ Mel professionne		Portable professionnel	•		
Organisme d'app	artenance ►				
Grade CNRS ▶	arteriarioe P	N° d'agent CNRS ▶			
	ualité. Ex : maître de conf., doctoran	_			
	ffectation (préciser le code Labinte				
Directeur de l'uni					
Institut d'apparter	nance >				
Délégation de rattachement ►					
	I <b>FT code</b> is de 1 <sup>ère</sup> demande ou de changeme	nt de coordonnées bancaires			
LA MISSION					
Destination ► Si à l'étranger (préciser tous les pays/sites/zones/villes exacts y compris les escales) ►					
Lieu de dépar	t▶	Lieu de retour ▶			
Date de dépar	rt▶	Date de retour ▶			
Heure de dépa	art▶	Heure de retour▶			
Objet détaillé	du déplacement Ex : participatio	n à un colloque, conférencier in	ovité, formation, 🕨		

Version du 16 décembre 2016 Page 1 sur 4

Si coopération internationale, préciser le type : LIA, GDR, workshop,... >

## Rappel

La mission débute à l'heure de départ de la résidence familiale ou administrative et se termine à l'heure de retour à l'une de ces résidences.

## Points de vigilance

- pour toute mission prévue à l'étranger (pays à risque ou non), chaque agent doit obligatoirement compléter, avant son départ, la déclaration de sa mission faite par le CNRS dans l'application **SAME** (**S**uivi des **A**gents en **M**ission à l'Etranger).
- pour toute **mission prévue dans un pays à risques**, adresser la <u>demande d'autorisation de mission</u>, accompagnée d'une copie de l'ordre de mission avec ou sans frais non signé, à l'adresse suivante : FSD.missions@cnrs.fr .
- en cas de **séjour privé** (en France ou à l'étranger), indiquez les dates de début et de fin. Ces congés doivent être déclarés dans Agate.

LA PRISE EN CHARGE			
Prise en charge en totalité p Si prise en charge par une autre un			
☐ Sans frais pour le CNRS ►  Préciser l'organisme prenant en charge la totalité des frais			
☐ Prise en charge partielle par le CNRS ►  Préciser la nature des frais pris en charge par le CNRS et l'organisme prenant en charge les autres frais			
☐ Droits d'inscription : montant ▶ ☐ Joindre une copie du programme/colloque ou congrès			
Financement par un projet o Préciser l'acronyme et/ou Work Pa			
MOYENS DE TRANSPOR	RT		
	le transport appartient au directeur de l'unité qui autorise la mission ational de transport conclu par le CNRS (sauf pour les TER)		
Transport en commun ▶	☐ Bus, métro, tram, RER		
	☐ Train  Carte abonnement ▶ ☐ oui ☐ non  Nature de la carte et date de validité ▶		
	Avion - Si payé par un tiers, préciser la compagnie + n° vol + horaires		
Autres ▶ ☐ taxi/navette			
Point de vig	ilance		
seule persor	n d'utiliser le taxi, lorsque l'intérêt du service le justifie, est appréciée et accordée par la nne habilitée à délivrer l'ordre de mission, dans la mesure où elle estime que ce mode de paraît le mieux adapté au déplacement et est compatible avec le budget dont elle dispose.		
☐ véhicule de l	ocation		
☐ parkin	g ☐ péage ☐ carburant		

Version du 16 décembre 2016 Page 2 sur 4

En France métropolitaine, location obligatoire via le marché national de transport conclu par le CNRS.

Les agents transportés doivent être identifiés et munis d'un ordre de mission
☐ véhicule personnel dans l'intérêt du service
Joindre obligatoirement une fois par an et en cas de changement de situation, la copie des documents suivants :
<ul> <li>carte d'immatriculation du véhicule</li> <li>attestation d'assurance (garantissant d'une manière illimitée votre responsabilité au titre de tous les dommages qui seraient causés par l'utilisation de votre véhicule à des fins professionnelles)</li> <li>permis de conduire valide</li> </ul>
☐ parking ☐ péage ☐ kilomètres à parcourir ▶
Rappel Le déplacement effectué par l'agent pour se rendre de sa résidence personnelle à son lieu de travail ne donne lieu à aucun remboursement (Décret 2006-781 du 3 juillet 2006, art. 9)
Point de vigilance Les agents transportés doivent être identifiés et munis d'un ordre de mission
☐ véhicule administratif
Transmettre, une fois par an, la copie du permis de conduire valide.
parking péage carburant (carte carburant)
Point de vigilance Les agents transportés doivent être identifiés et munis d'un ordre de mission
200 agento transportes delivent etre lacitaines et maille à un ordre de mission
Mode de pré-réservation auprès du titulaire du marché ▶□ on line □ off line
Si la commande n'a pas été effectuée via le portail, préciser le tarif ▶ €
et le n <sup>o</sup> de proposition retenue (devis) ▶
HEBERGEMENT
Rappels - En France métropolitaine, cas général : recours obligatoire au marché national d'hébergement conclu par le CNRS. Joindre l'attestation de passage hors marché établie par le prestataire en cas d'impossibilité de sa part de fournir les prestations demandées Le marché n'inclut pas les hébergements en outre-mer et à l'étranger.
Point de vigilance Attention aux dispositions particulières prévues pour les pays à risques (pour connaître les hôtels sécurisés, se renseigner auprès de la Dirsu).
Hôtel ▶ ☐ Oui ☐ Non Si à l'étranger, préciser l'adresse complète ▶
Autre (préciser l'adresse complète)
Nombre de nuitées ▶
Mode de pré-réservation auprès du titulaire du marché ▶ ☐ on line ☐ off line
Si la commande n'a pas été effectuée via le portail, préciser le tarif ▶ € et le n° de proposition retenue (devis) ▶

Point de vigilance

Version du 16 décembre 2016 Page 3 sur 4

REPAS
Nombre de repas ► ☐ restaurant administratif ►
Demande d'avance
Rappels  - Le délai de cette demande est d'1 mois avant le départ.  - Elle est soumise à l'accord de l'agent comptable secondaire de votre délégation  - Les versements en espèces sont limités à 300 €.
□ Non
☐ Oui, préciser:
Absence de carte affaire (corporate) (étudiant, stagiaire, missionnaire invité,)
☐ Modalités de la mission incompatibles avec les avantages qu'offre cette carte.
Au vu de ces éléments, le coût de la mission est estimé à ▶ €
Date et signature de l'agent
Date et visa du(des) responsable(s), le cas échéant Responsable d'équipe, directeur de thèse,
Date et signature du directeur de l'unité

Version du 16 décembre 2016 Page 4 sur 4